

« Nous retournons 800 ans en arrière » : Un Palestinien se bat contre la prise de contrôle d'un hôtel de Jérusalem par une ONG de colons

Par Nir Hasson, 13 juillet 2019 – *Haaretz*

Abu-Walid Dajani, 75 ans, se lance dans ce qu'il appelle la bataille de sa vie : empêcher la fermeture de l'hôtel *Imperial* et sa prise de contrôle par l'organisation Ateret Cohanim, qui gère une yeshiva et installe des juifs dans la Vieille Ville et à Jérusalem-Est.

Les murs de la Vieille Ville de Jérusalem sont visibles de la fenêtre du bureau de Dajani à l'*Imperial*, qui semblent presque assez proches pour les toucher. Les murs du bureau portent des photos de l'ancien Président égyptien, Gamal Abdel Nasser, et d'un jeune roi jordanien, Hussein, à côté de photos de famille remontant à un siècle. L'hôtel est situé dans un vaste, grand immeuble sur la place Omar Ibn al-Khattab, proche de la porte de Jaffa dans la Vieille Ville.

La lutte déterminera le sort de la place centrale de la Vieille Ville, disent Dajani et beaucoup d'autres. « *C'est le cœur de Jérusalem* » dit-il. « *Je dois me préparer pour la bataille. Ma famille vit à Jérusalem depuis 800 ans. Ce sont des pages d'histoire et je veux que mon nom y soit. Jamais je n'abandonnerai. Je suis loyal et si je meurs, je mourrai loyal et heureux* ».



L'hôtel *Imperial* proche de la porte de Jaffa à Jérusalem, le 9 juillet 2019. (Olivier Fitoussi)

Il y a un mois, la Cour suprême a statué en faveur de l'Ateret Cohanim, laquelle a acheté, il y a quinze ans, l'hôtel *Imperial* au Patriarcat grec orthodoxe de Jérusalem. Le tribunal a rejeté l'affirmation du Patriarcat selon laquelle l'accord est illégal. La victoire juridique de l'Ateret Cohanim en a fait la propriétaire de deux énormes immeubles sur la place al-Khattab : les hôtels *Imperial* et *Petra*.

Le dernier obstacle empêchant que cette organisation de colons ne prenne possession des immeubles était l'expulsion des résidents, qui sont aussi les gérants des deux hôtels. Par conséquent, Dajani s'est retrouvé en première ligne dans la bataille pour s'y opposer. L'Ateret Cohanim n'a pas traîné. Dans les jours qui ont suivi la décision du tribunal, Dajani a reçu deux assignations devant la justice, les deux au nom de la Richard Marketing Corp. – une société écran enregistrée dans les îles Vierges, qui est la personne morale par l'intermédiaire de laquelle l'Ateret Cohanin a acheté l'hôtel.

Au premier procès, il a été exigé que les locaux soient évacués. « *Afin de vider l'hôtel Imperial de toute personne ou*

objet » spécifie le procès. Au second, il a été exigé que Dajani verse à l'Ateret Cohaim la somme de 10 millions de shekels (environ 2,513 millions €) de loyers depuis 2005, année où son accord a été signé avec le Patriarcat. Cela représente plus du double du montant que l'Ateret Cohanim a versé – 1,25 million de dollars (environ 1,112 million €) – pour acheter l'immeuble tout entier avec ses 45 chambres, salles et entrées.



Abu-Walid Dajani, 75 ans, dans l'entrée de l'hôtel *Imperial*, proche de la porte de Jaffa à Jérusalem, le 9 juillet 2019. (Emil Salman)

Dajani a le statut de locataire protégé dans l'hôtel, et expulser un locataire protégé est généralement un processus juridique long et ardu, pourtant, même lui semble réaliser qu'il n'a pas beaucoup de chances de battre l'Ateret Cohanim. « *Je ne suis pas religieux, mais je crois en Dieu et parfois, des miracles sont nécessaires* », dit-il. Il met ses espoirs dans la pression internationale sur le gouvernement pour empêcher son expulsion.

Jeudi, sa lutte a reçu un soutien, bien qu'essentiellement symbolique, venant des dirigeants des communautés chrétiennes

de Jérusalem. Le patriarche grec orthodoxe Theophilos III et d'autres dirigeants religieux se sont venus à l'hôtel et ils ont publié une déclaration belliqueuse à l'encontre de l'expulsion.

« Nous ne pouvons pas restés silencieux alors que l'accès à nos lieux saints est menacé et que l'espoir d'une paix durable est réduit. En tant que communauté de justice, nous demandons que la séparation de la justice et du pouvoir soit respectée, et nous sommes unis contre toute tentative de saisie des biens de l'Église par des mesures illégales ou d'expulsions par la force de locataires innocents » lit-on dans la déclaration.

« Nous mettons en garde contre toute tentative de ce genre, et nous ne devons pas craindre d'utiliser tous les moyens légitimes pour nous y opposer et empêcher que cela ne se produise. Nous restons des gardiens passionnés du statu quo et nous veillerons à ce que les personnes de toutes confessions puissent s'épanouir et prospérer au sein des murs de cette ville ».

Les groupes proches du patriarche laissent entendre que malgré la décision de la Cour suprême, ils ont l'intention d'engager une nouvelle action en justice, et qu'ils ont encore quelques cartes dans leur manche.

La famille royale

L'hôtel *Imperial* a été construit au XIXe siècle par l'Église grecque orthodoxe pour y accueillir les pèlerins. C'était le plus grand hôtel de Jérusalem à l'époque. Il a figuré sur des photos prises lors de la visite du Kaiser d'Allemagne, Wilhem II, dans la ville en 1898, et lors de la cérémonie qui marquait la reddition des forces turques qui occupaient

Jérusalem au général britannique Edmund Allenby en décembre 2017.

La direction de l'hôtel a changé à plusieurs reprises durant la première moitié du XXe siècle mais elle est toujours restée

la propriété du Patriarcat grec orthodoxe, lequel la considérait comme un atout stratégique dans la ville. En juillet 1948, pendant la guerre d'indépendance d'Israël, le père de Dajani, Mohammed Taher Daoudi Dajani, a signé un accord pour louer l'immeuble, et il l'a relancé sous le nom d'hôtel *Imperial*.



Abu-Walid Dajani, 75 ans, à l'hôtel *Imperial* proche de la porte de Jaffa à Jérusalem, le 9 juillet 2019. (Emil Salman)

Les Dajani sont considérés comme faisant partie de l'élite de Jérusalem ; les hommes de la famille ont toujours joué un rôle clé dans l'économie et la politique de la cité. « *Je me souviens quand j'avais six ans, je venais voir mon père dans ce bureau et il me donnait de l'argent pour acheter un sandwich* » se souvient-il. « *Mon enfance a été ici, dans cet immeuble. En 1962, je suis venu dire à mon père que j'avais obtenu une bourse pour aller étudier la gestion hôtelière en Suisse. Il m'a jeté dehors parce qu'il voulait que je sois médecin ou architecte. Je suis parti les larmes aux yeux, mais je suis allé quand même en Suisse* ».

Après ses études, Dajani a pris un travail à l'hôtel et il a également fondé l'école de tourisme à l'Université de

Bethléhem en 1973. Il dirigeait le comité de coordination sur le tourisme pendant les négociations israélo-palestiniennes dans les années 1990.

L'hôtel est au centre d'une lutte publique et juridique depuis 2005. La nouvelle de sa vente à l'Ateret Cohanim a provoqué l'indignation dans le Patriarcat grec orthodoxe, entraînant la révocation sans précédent du patriarche de l'époque, Irénéos. En réponse, Irénéos s'est isolé lui-même dans un tout petit appartement de l'immeuble du Patriarcat, qu'il ne quitte presque jamais – bien qu'il ait été hospitalisé ces dernières semaines.

Le Patriarcat a toujours nié l'accord, affirmant au tribunal que la transaction était falsifiée et que des personnes importantes de l'Église avaient été soudoyées. Le signataire du document était le conseiller financier du Patriarcat, Nikos Papadimas, qui aurait été payé par l'Ateret Cohanim pour promouvoir l'accord et aurait fui le pays aussitôt après la signature de l'accord.

Arrangements financiers

Au cours du procès, un enregistrement d'une conversation entre Papadimas et le responsable de l'Ateret Cohanim, Mati Dan, a été diffusé, dans laquelle Dan confirme un arrangement financier entre l'association et Papadimas. Il est apparu par la suite que l'Ateret Cohanim avait payé à Papadimas la somme de 10 000 dollars (environ 8 900 €) en espèces quelques années après la transaction. Les avocats du Patriarcat ont également mis en avant que Dan ne s'était pas déplacé au tribunal pour expliquer les choses.

Le tribunal du district de Jérusalem a soulevé des questions à propos de la transaction, mais il l'a finalement approuvée. Récemment, la Cour suprême a fait de même. La juge du tribunal de district de Jérusalem, Gila Canfy Steinitz, et ceux de la Cour suprême ont tous exprimé leur malaise face au refus de

Dan de venir témoigner, mais ils ont accepté la position de l'Ateret Cohanim selon laquelle l'enregistrement et les autres éléments de preuve ne constituaient pas la preuve de l'existence d'une corruption.

Steinz a admis le point de vue de l'organisation selon lequel l'enregistrement était irrecevable en tant que preuve puisque personne n'avait témoigné de son existence devant le tribunal, et que ce pourrait être un montage. Concernant l'argent versé à Papadimas, l'Ateret Cohaim affirme qu'il s'agissait d'une aide habituelle que l'organisation apportait aux personnes avec qui elle travaillait, et qui avaient rencontré des difficultés financières.

Dans la rue palestinienne et au sein de l'Église, il y a des plaintes concernant la façon dont l'Église a géré sa bataille juridique, mais Dajani souligne que lui ne se plaint pas du patriarche, dont l'image accueille les visiteurs à l'entrée de l'*Imperial*.

« Si nous étions en Amérique, je pourrais leur intenter un procès pour obtenir des millions, mais les choses fonctionnent autrement ici », dit Dajani. *« Je ne doute pas qu'il me soutiendra. Nous sommes dans le même bateau et il le sait »*.

Des somnifères

Depuis l'arrêt de la Cour suprême, Dajani consulte des avocats, et il a également rédigé un appel au roi Abdullah de Jordanie, publié dans le journal *Al-Quds*, à soutenir la lutte.

Il espère recueillir des fonds auprès du public pour la lutte contre son expulsion, soulignant que si l'Ateret Cohanim gagne, ce pourrait être le début d'un effet domino. *« Il y a beaucoup de magasins ici. S'ils vont d'un magasin à l'autre, d'une personne à l'autre, certains ne seront pas capables de supporter la pression »* dit Dajani. *« Mes enfants et moi sommes côte à côte, et nous sommes forts, mais je crains que les autres locataires ne partent »*.

L'entrée du Patriarcat latin de Jérusalem se trouve à une extrémité de l'hôtel, et l'entrée du Patriarcat grec orthodoxe, à l'autre. *« Bientôt, il leur faudra demander l'autorisation pour entrer dans leur propre propriété. L'Ateret Cohanim perturbe la vie des juifs, des chrétiens et des musulmans, et il faut y mettre fin »* dit Dajani.

Ces dernières années, il a reçu plusieurs propositions « directes et indirectes » pour quitter volontairement l'hôtel en échange d'un paiement généreux. *« Je pourrais prendre l'argent mais il me faudrait dix somnifères pour m'endormir la nuit, alors qu'aujourd'hui, deux me suffisent »* dit-il. *« Ou je pourrais prendre l'argent et avoir une crise cardiaque, et mourir. Si je le prends, l'honneur de la famille n'a aucun avenir. Le nom de Dajani n'a aucun avenir. »*

L'avocat représentant l'Ateret Cohanim, Avraham Moshe Segal, a produit une estimation de la propriété qui montre que la demande de faire payer à Dajani rétroactivement la somme de 10 millions de shekels en loyer est raisonnable, et même modeste, comparée à ce qui est acceptée dans l'industrie hôtelière.

Selon l'évaluation foncière, le loyer annuel devrait être de 10 % du prix de l'hôtel à son acquisition, il y a 14 ans, mais il aurait pu aussi être calculé sur la base de sa valeur actuelle, qui est beaucoup plus élevée.

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

Source: [Haaretz](#)